



Pornographie-obscénité

Sommaire (Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)

I. La pornographie, au-delà de la représentation esthétique du sexe, au-delà de l'érotisme	1
II. Constantes de la pornographie contre l'érotisme	2
II.1. Exhibition ostentatoire contre transgression de l'interdit	2
II.2. Immédiateté contre attente	3
II.3. Incitation directe à la lubricité contre stratégies de défi.	3
II.4. Négation de l'autre contre rapport signifiant à l'autre	4
III. La pornographie apothéose de l'obscénité	6
IV. L'obscénité, déni de représentation	6

I. La pornographie, au-delà de la représentation esthétique du sexe, au-delà de l'érotisme

La pornographie se définit habituellement par distinction d'avec l'érotisme ; mais la ligne de partage entre les deux est flottante. Certains textes jugés pornographiques à une époque entrent dans la catégorie érotique ultérieurement. Comme l'indique Alain Robbe-Grillet : « la pornographie, c'est l'érotisme des autres. »

A propos du magazine *Play Boy*, Umberto Eco (*La guerre du faux*) présente sommairement une distinction entre pornographie, érotisme et représentation artistique du sexe, remarquant que les trois sont présents dans la revue :

« Si la pornographie consiste à représenter des corps humains et des situations érotiques de façon à susciter l'appétit sexuel, *Play Boy* est pornographique. Si l'érotisme est un discours sur les choses de la sexualité à des fins de connaissance et d'expression de la sensibilité, *Play Boy* fait de l'érotisme. Et si quelque fois on représente artistiquement les choses sexuelles, comme on représente dans les arts le paysage, la mort, la vie quotidienne, de façon à faire se déplacer l'attention de l'objet vers la façon dont il est représenté, alors, dans *Play Boy* on trouve aussi la représentation artistique du sexe. »

La démarcation entre érotisme et pornographie passe sans doute par le statut de la représentation .

Par opposition à la représentation artistique du nu qui ne s'attarde qu' à sa forme, épurée de tout signe de réalité pouvant susciter le désir, l'érotisme et la pornographie ont en commun de solliciter le désir. Dans les deux cas, il s'agit de produire des effets sur le destinataire du « spectacle », loin de la logique du désintéressement propre à l'esthétique pure. Mais ce point commun ne suffit pas à fonder une similitude.



Le rapport au désir et donc à la représentation est en effet très différent dans l'un et l'autre cas. La distinction majeure entre pornographie et érotisme découle de leur but : stimuler l'appétit sexuel dans le premier cas, exprimer la sensibilité, dans le second. La pornographie se donne en effet d'emblée comme l'exhibition détaillée d'une sexualité à l'œuvre, offerte en spectacle : elle stimule l'excitation sexuelle et la satisfait sur le mode du voyeurisme. L'érotisme, en revanche, ne s'affiche pas directement sur le mode de l'immédiateté et de la consommation. Il s'inscrit dans un processus de séduction ; il précède et accompagne la relation sexuelle sans la réduire à un spectacle.

Il faut sans doute approfondir ces distinctions. Nous aurons à remarquer que l'érotisme est encore essentiellement lié à la logique de la représentation comme mise à distance, alors que la pornographie est l'abolition même de la logique de la représentation. Cette grille de lecture permet d'opérer une démarcation entre pornographie et érotisme.

II. Constantes de la pornographie contre l'érotisme

Le mot pornographie a été inventé par le philosophe Athénée au début du troisième siècle après Jésus-Christ, dans le *Banquet des Philosophes* pour désigner les écrits sur la vie des prostituées. Le terme n'a pas de sens péjoratif mais simplement descriptif. Il entre dans la langue française en 1769 avec le texte de Restif de la Bretonne *Le Pornographe*. Dans ce contexte libertin, le mot désigne le discours qui met en scène l'activité sexuelle elle-même. La littérature libertine donne d'abondants exemples des textes érotiques ou pornographiques. Il n'est que de penser à *La religieuse* de Diderot, aux *Liaisons dangereuses* de Laclos, aux œuvres de Sade, aux œuvres de Mirabeau, *Erotika Biblion*, *Le rideau levé ou l'éducation de Laure*, *Ma conversion ou le libertin de qualité*.

La production théâtrale n'est pas à l'écart de cette inspiration, comme en témoignent de nombreuses pièces rééditées aujourd'hui (*Théâtre érotique français au XVIII^e siècle* J.J.Pauvert et Terrain vague, Paris, 1993).

Ces œuvres, qui ne sont évidemment pas les seules en la matière, peuvent servir à opérer quelques distinctions entre l'érotique et le pornographique.

II.1. Exhibition ostentatoire contre transgression de l'interdit

La littérature érotique met le lecteur en situation de transgresser l'interdit de la pudeur au moyen d'un artifice littéraire élaboré : le texte est précédé d'une lettre dédicatoire adressée à une personne privée. Tel est le cas de la lettre de Sophie au Chevalier d'Ozlan, au début du *Rideau levé* de Mirabeau, de l'avant-propos « A ma bonne amie », au seuil de *Justine* de Sade, ou encore de la *Préface du traducteur* qui ouvre *Les liaisons dangereuses* de Laclos. Le lecteur est mis indirectement en position de voyeurisme dès lors qu'il lit un texte qui ne lui est pas destiné. Mais il y a, dans cette posture, un rapport essentiel à l'ordre du signe qui interdit l'immédiateté : le lecteur a à interpréter le sens de ce qu'il lit ; le livre imprimé lui-même signifie que la lettre-préface est, en réalité, un artifice littéraire. Le ressort pornographique n'est pas tout à fait du même ordre : la situation de voyeurisme est moins subtilement installée. Le lecteur est tout simplement mis en présence de la scène de sorte qu'il y assiste : dans *Thérèse philosophe*, de Mirabeau (?), l'héroïne Eradice se met en quête de la sainteté et, pour cela, s'en remet aux conseils